

Avant-propos

En application de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, une nouvelle carte de la géographie prioritaire de la politique de la ville est entrée en vigueur le 1er janvier 2015. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville, identifiés par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014, se sont substitués ainsi aux zones urbaines sensibles (Zus) et aux quartiers en contrat urbain de cohésion sociale (Cucs). Ces quartiers prioritaires sont des quartiers situés en territoire urbain et caractérisés par un nombre minimal d'habitants et un écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu des habitants. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais comptent, sur leur territoire, 155 quartiers prioritaires (91 dans le Nord et 64 dans le Pas-de-Calais) répartis sur plus de 140 communes.

Cet Atlas de la nouvelle géographie prioritaire, réalisé dans le cadre d'un partenariat entre la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et la direction régionale de l'Insee, a pour vocation d'accompagner l'ensemble des institutions publiques compétentes dans la mise en œuvre de leurs actions d'accompagnement et de requalification des quartiers de la politique de la ville. À cette fin, l'ouvrage vise à établir un état des lieux de la situation économique, sociale, urbaine de chaque quartier, en contextualisant la situation de chaque territoire au sein de l'agglomération qui l'englobe.

Les deux premiers chapitres, introductifs, dressent un portrait des quartiers prioritaires du Nord-Pas-de-Calais et de ses habitants. Ils présentent les principales caractéristiques des habitants des quartiers prioritaires de la région en montrant leurs spécificités par rapport aux habitants des autres quartiers prioritaires à l'échelle nationale, mais également par rapport aux autres habitants des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Le diagnostic repose sur une mise en perspective des quartiers selon plusieurs thématiques : revenus, caractéristiques sociologiques de la population, activité de la population résidente, chômage, statut d'occupation des logements...

Le troisième chapitre met en évidence les principales spécificités des différents quartiers de la politique de la ville du Nord et du Pas-de-Calais, dans une lecture transversale et multi-thématique. Pour aider à mieux appréhender les cibles d'action selon les quartiers, ce chapitre propose des regroupements de quartiers prioritaires en sept profils-types.

Enfin, la dernière partie du document est constituée de fiches territoriales, établies à l'échelle intercommunale qui est le territoire de contractualisation de la politique de la ville. Chaque fiche propose un état des lieux détaillé de la situation économique, sociale, urbaine des différents quartiers de la politique de la ville.

Fondé sur des données statistiques et une cartographie fine, l'Atlas apporte un socle d'indicateurs à même d'aider les acteurs dans la conception de projets adéquats et dans le suivi, à moyen terme, des évolutions des quartiers de la politique de la ville.

Daniel HUART

**Directeur régional de l'Insee
Nord-Pas-de-Calais-Picardie**

André BOUVET

**Directeur régional de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale
Nord-Pas-de-Calais-Picardie**